

Cherbourg-en-Cotentin, le **05/05/2022**

*Direction de la mer, des ports et
des aéroports*

Agence portuaire départementale Nord
1 avenue de Northeim
Tourlaville
50110 Cherbourg-en-Cotentin

Affaire suivie par : Thierry Leteissier
T. 02 33 44 77 14
Courriel : agence.portuaire.nord@manche.fr
Nos Réf : DMPA/APN-2022-0032-TL/CS

Madame, Monsieur, membre du conseil portuaire,

Nous vous informons que la réunion du conseil portuaire des ports du Val de Saire, dont l'ordre du jour figure en annexe, se déroulera le :

Vendredi 3 juin 2022 à 10h30
à la mairie déléguée de Tourlaville
avenue des prairies
50110 Cherbourg-en-Cotentin

Pour les titulaires, en cas d'empêchement, il vous appartiendra de vous faire représenter par un des suppléants. La liste des membres composant le conseil portuaire est accessible sur le lien suivant :

<https://www.manche.fr/agit-au-quotidien/attractivite-developpement/amenagement-du-territoire/ports/espace-pro-conseils-portuaires/>

Je vous remercie de bien vouloir me confirmer votre présence par retour de courriel.

Je vous prie d'agréer, madame, monsieur, membre du conseil portuaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le président du conseil départemental,
et par délégation,
Le responsable des agences portuaires



Thierry Leteissier

**CONSEIL PORTUAIRE
DES PORTS DEPARTEMENTAUX DU VAL DE SAIRE**

Réunion du 3 juin 2022

- ORDRE DU JOUR -

Approbation du compte rendu de réunion du 15 décembre 2021

1- PORT DU BECQUET

- 1- Rapport d'activité 2021
- 2- Questions diverses

2- PORT LEVI

- 1- Rapport d'activité 2021
- 2- Questions diverses

3- PORT PIGNOT

- 1- Rapport d'activité 2021
- 2- Questions diverses

4- PORT DE ROUBARI

- 1- Rapport d'activité 2021
- 2- Questions diverses

Point sur la réception et le traitement des déchets d'exploitation